

COMMUNE DE HEUGNES

किकिकिकिकिकिक

Réuni sous la présidence de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

Séance du 7 mai 2010

Dossier Boulangerie - « Extension des locaux de la boulangerie »

Le Conseil Municipal prend acte de la cessation d'activité de l'entreprise SARL LEVEQUE BOURBONNAIS suite à sa liquidation judiciaire à compter du 30 avril 2010. L'entreprise avait été retenue pour effectuer le lot n° 1 « Démolition, Gros-Œuvre, Voies et Réseaux », le Conseil Municipal charge Mr PIRES, Architecte, de lancer une nouvelle consultation auprès d'entreprises pour ce même lot selon la procédure adaptée.

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la dernière réunion de chantier, il convient d'envisager le changement de deux fenêtres et une porte en très mauvais état. Après avoir pris connaissance du devis de l'entreprise SARL LEMOINE-PIVRON, il est retenu pour un montant de 2 358.52 € H.T. (soit 2 820.79 € TTC).

Location du logement 4, route de Palluau

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que la réhabilitation des logements situés respectivement 2 et 4, route de Palluau est terminée depuis le 1^{er} avril 2010. Le logement 2, route de Palluau est loué depuis le 1^{er} avril 2010. Une demande de location a été reçue en Mairie pour le 4, route de Palluau.

Après avoir pris connaissance de la demande de location, le Conseil Municipal décide :

- d'attribuer le logement situé 4, route de Palluau à MIle GATT Laëtitia à compter du 1er juin 2010.
- de fixer le montant du loyer à 300 € (hors charges)
- de demander un dépôt de garantie de 300 €
- d'autoriser Mr le Maire à signer le bail à intervenir et à dresser l'état des lieux

Renouvellement du contrat de l'agent technique en charge du ménage à la Maison des Associations

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de renouveler le contrat de travail de l'agent des services techniques chargé d'effectuer le ménage à la Maison des Associations, conformément aux dispositions de l'article 3 alinéas IV de la Loi n° 84 - 53 du 26 janvier 1984, à compter du 1^{er} juillet 2010.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de renouveler ledit contrat à compter du 1er juillet 2010 pour une durée de UN AN.
- de fixer la durée hebdomadaire de travail à 3 heures.
- de calculer la rémunération de l'agent sur la base de l'indice 295.
- d'autoriser Mr le Maire à signer le contrat correspondant
- d'ouvrir les crédits nécessaires au Budget Primitif 2010

Affaire Mr Lemaître / GFA de Trompe-Souris

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération du 5 mars 2010, concernant la parcelle n° B 27 pour une contenance de 9 a 75 ca, il avait été décidé d'accepter la proposition d'achat de Mr Lemaître pour un montant de 1 000 €. Cette décision faisait suite au refus du GFA de Trompe-Souris d'accepter la proposition de la SAFER (délibération du 6 novembre 2009). Le GFA a déposé un courrier en Mairie le 6 mai 2010 proposant l'achat de ladite parcelle pour un montant de 1 100 €.

Le Conseil Municipal prend acte de cette proposition.



Séance du 4 juin 2010

Boulangerie

Mr le Maire rappelle au Conseil Municipal que, suite à la liquidation judiciaire de l'entreprise LEVEQUE BOURBONNAIS, une nouvelle consultation a été lancée auprès d'entreprises pour le Lot n° 1 - Maçonnerie. Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'analyse des offres :

- SARL LE GOUESTRE (36-Ecueillé): 45 147.50 € HT (options variantes 10 153.40 € HT)
- VIANO (36-Châtillon sur Indre): 37 522,28 € HT (options variantes 7 260 € HT)
- CIRON MACONNERIE (36-Ciron): 35 463.44 € HT (options variantes 8 340 € HT et 350 € HT ⇒options essais
 à la plaque pour la plateforme recevant l'enrobé)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal retient l'offre de l'entreprise CIRON MACONNERIE pour un montant de 44 153.44 € HT (variantes incluses) et autorise Mr le Maire à signer le marché à intervenir. Les travaux de maçonnerie reprendront à compter du 14 juin 2010 à 8h00.

Devis charpentier

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du devis de l'entreprise CHARPENTIER (36-Châtillon sur Indre) concernant le changement de 2 velux à la boulangerie, accepte la proposition pour un montant de 1 430.00 € HT (soit 1 710.28 € TTC).

Assainissement

La commune est en attente des résultats des nouveaux tests réalisés par l'entreprise S.O.A.

Affaire GFA de TROMPE-SOURIS/COMMUNE DE HEUGNES

Par délibération du 5 mars 2010, la commune a décidé de vendre la parcelle cadastrée section B n° 27 à Mr Lemaître Guy. Cette délibération faisant l'objet d'un recours contentieux (requête du Tribunal Administratif de Limoges du 25 mai 2010 GFA DE TROMPE-SOURIS contre COMMUNE DE HEUGNES), notamment pour non respect des règles du Code Rural, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité:

- le retrait de la délibération en date du 5 mars 2010 décidant la vente à Monsieur Guy Lemaître.
- de se mettre en conformité avec les règles du Code Rural avant de se prononcer à nouveau dans cette affaire.

Séance du 2 juillet 2010

Le Conseil Municipal fait le point sur plusieurs dossiers en cours :

Assainissement : il a été demandé à l'entreprise Poulain de procéder au rebouchage des tranchées et à la remise en état de la voirie.

Boulangerie: Le Conseil Municipal prend connaissance des courriers adressés à la Mairie concernant la nuisance sonore du climatiseur de la chambre de pousse. Une première solution a été apportée, en recouvrant la structure d'une ossature métallique afin de réduire la nuisance, pour un montant de 1190 € HT (entreprise SARL C&L DAVIER 36 Le Pont-Chrétien)

Une tournée des bâtiments communaux est programmée le 5 juillet 2010 afin de recenser tous les travaux à réaliser. Une réunion est prévue le 10 juillet au stade municipal dans le même but.

Heures complémentaires pour l'adjoint technique en charge de la cantine et du ménage des locaux scolaires Au vu du nombre important d'élèves à la rentrée scolaire 2010/2011 (28 élèves), le Conseil Municipal décide d'augmenter de deux heures le temps de travail de l'adjoint technique en charge de la cantine et de l'entretien des locaux scolaires. Cette mesure est provisoire et prendra fin de plein droit en juillet 2011 si l'effectif pour les rentrées scolaires à venir venait à baisser.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE COMMUNES DU 14 AVRIL 2010

Le Conseil de Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé, réuni en session ordinaire sous la présidence de Mr Raymond THOMAS, Président, a, lors de sa dernière séance, déclaré que le Compte de Gestion dressé par le Trésorier, tant pour la Communauté de Communes que pour les Logements Sociaux, pour l'exercice 2009, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Compte Administratif 2009 de la Communauté de Communes, d'une part, et des Logements Sociaux, d'autre part, est adopté à l'unanimité.

Le taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères pour 2010 est porté à 18.95 %; le taux de la Taxe Professionnelle est maintenu à 11,45 % et un taux-relais de 12,26 % est voté au titre de la compensation relais.

Quant au Budget Primitif 2010 de la Communauté de Communes qui s'équilibre en fonctionnement à la somme de 1.106.806 € et en investissement à la somme de 522.125 €, il est également adopté à l'unanimité. A noter qu'une somme de 304.615 € a pu être dégagée de la section de fonctionnement pour être affectée à la section d'investissement.

Le Budget annexe « Logements Sociaux » s'équilibre en fonctionnement à hauteur de 56.680 € et en investissement à hauteur de 105.425 €. Il est également adopté à l'unanimité.

La composition de la Commission « Suivi des Travaux » est la suivante : Messieurs Alain REUILLON, Claude MOREAU, Alain POURNIN, Bernard GARNIER, Claude ROUX, Claude BONNEAU, Daniel COUTANT, Guy LEVEQUE, Mme Chantal GODART et M. Raymond THOMAS, Président d'office.

Un règlement d'utilisation des chapiteaux sera mis en place très prochainement.

ASSAINISSEMENT 2ème tranche (rue et allée de la Forge / route de Palluau)



Les branchements sont opérationnels et les dossiers de raccordement vous ont été distribués. Suite à de nombreuses demandes, nous vous rappelons que la taxe de branchement est de 200 euros si vous effectuez les travaux la première année. Cette taxe est majorée ensuite. Un document indiquant le relevé du compteur d'eau est à ramener à la mairie dès la fin de vos travaux.

Concernant la Métairie d'Heugnes, nous attendons le branchement électrique de la pompe de relevage et nous vous informerons de la date de raccordement dès que possible.

ASSAINISSEMENT 1 tranche

Nous vous rappelons que la date initiale de réalisation des raccordements devant être effectués la 1ère année pour bénéficier de la taxe minorée à 200 euros est le 20 juillet 2010.

Tous les travaux de raccordement réalisés après cette date feront l'objet d'une taxe à 400 euros.

Des fleurs sont volées au cimetière comme chez des particuliers sur la commune !







Le plus triste est qu'un de nos participants au concours des Maisons et fermes fleuries a constaté que toutes ses jardinières s'étaient volatilisées alors qu'avec générosité il fleurissait son entrée, pour le plaisir de tous. Et ce n'était pas la première fois. L'année dernière, il avait déjà été victime de ce même genre de vol. Découragé, c'est avec regret qu'il préfère renoncer à sa participation à ce concours.

Faudrait-il des caméras cachées pour mettre en lumière ces personnes agissant de façon mesquine et mal intentionnée? Espérons que ce genre de comportement portant un préjudice moral et pécuniaire à ceux qui les subissent cesse le plus rapidement possible!

<u>Info de dernière minute</u>: Des ruches meurent, d'autres se délocalisent sans le consentement de leur propriétaire! Et là, ce ne peut être qu'un connaisseur sinon ces dames auraient joué du dard! La gendarmerie est alertée.



Dates à retenir...

4 août : Course Cycliste « 10ème Paris-Corrèze »

14 août : Course Cycliste Grand Prix Christian Fenioux

15 août : Cavalcade HEUGNES - Feu d'artifice

02 octobre : Challenge Crédit Agricole des Ecoles de Cyclisme 2010

23 octobre : Rallye Automobile



Le secrétariat de Mairie sera fermé du 1^{er} au 23 août 2010 Permanences habituelles des élus de 11h à 12h



ETAT-CIVIL

Naissance



Luigi Jean Edouard RUGGIERO né le 29 juin 2010 à Châteauroux

A.S. HEUGNES - Renouvellement du bureau 2010/2011

Lors de l'Assemblée Générale du 18 juin 2010, le bureau a été réélu comme suit :

Président :

BONNEAU Jean-Claude

Vice-Présidents :

RABIER Daniel GUERIN Thierry

Secrétaire :

Secrétaire Adjoint :

RABIER Séverine GODART Guillaume

Trésorière :

Trésoriers Adjoints :

BONNEAU Séverine POURNIN Raymond PREDERY Pierre

Membres:

PERRAGUIN Alain BONNIN Vincent DEPOND Serge



Le Club va repartir avec 2 équipes seniors ainsi que des équipes jeunes en entente avec les Clubs voisins.

INFORMATION DES SAPEURS POMPIERS

Cette année, à titre exceptionnel, l'Amicale des Sapeurs Pompiers ne sera pas en mesure d'assurer sa journée festive du mois d'août. Par conséquent, le méchoui, initialement prévu le dimanche 29 août, est annulé. En vous remerciant de votre compréhension.

Les Sapeurs Pompiers

Départementalisation des Sapeurs Pompiers de Heugnes :

Le permis de construire pour l'extension des locaux de la caserne a été accepté. L'appel d'offre va être lancé prochainement pour un début des travaux dès la fin de l'année.

A ce propos, une réunion conjointe s'est tenue en mairie afin d'informer les Sapeurs Pompiers de la suite favorable à donner à ce dossier.



LE COIN DETENTE POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Mots Mélangés



SUITE DE MOTS



ALIMENTER ATTELER BARRAGE BERCEAU BLANC BRICOLE CABLE CEREMONIE CHAINER CHERE CHRETIEN CLOPE COCAINE COHERENCE CREATURE DEBOIRE
DECOINCER
DEGELER
DEPERIR
DESEMPARE
DETACHE
DEVERSE
DILEMME
DISCERNER
ECLAIRE
EGALITE
ELEVE
ELOGE
ENFONCE
ENVOLER

ETERNUER
GARENNE
GENERAL
GERBE
GRENADE
HORRIBLE
INTERMEDE
LAINAGE
LAINEUX
MANGEUR
MATERNEL
MEDICAL
PARC
PETRIN
REALIGNER

REBELLE RECORD REGLO ROBOT ROMAIN SANGLER SCIE SECHER TABLIER TELESCOPE TRINGLE VETEMENT

C E R E 0 G E E p E 0 E L C E R 0 E E R R U N L E G E 14 S A N G L G E 1 D A V L M R R R E 1 E E E E H E M E L E E 0 R 0 N N N N E 1 1 C L E G L B N R R A A D E B E R T R R E E 0 R E R E E 60 R T E H L E S R T D D N E T E C C N E RE H 0 C H E A C E C R N S E D E H R C G A R A B N G E A N G E U RM V E C S S A T EL E T 0 P E T N E E D EPOCS E R B L A N C C R E U N R E OC 1 L ERC R E AU REL EA L 1 GN E R E B E E P E R R D M M HC A E D

Coloriages







Sudoku

		7	5	8	9			
		6	2			5		9
	9	2				3		4
6			4		5			3
	2	3		6				
					3	6	4	1
2	3		9				6	
1	6			7			5	
				5	1	4	3	



Cérémonie du 8 Mai CS Hommage particulier rendu à Monsieur Pierre BROUARD















Gare de Heugnes

Cérémonie officielle du retour de la locomotive à vapeur





FETE DE LA MUSIQUE A HEUGNES

















Kermesse Ecole de Heugnes



Activité Théâtre dirigée par Mme Fanny BEUNZA Photo de Mme Carole GOILIER

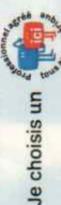
Centre

Mon passage à la télé tout numérique?

19 octobre 2010! C'est le



À qui m'adresser?



Il a signe la charte de confiance "Tous au numérique».

disponibles sur www.tousaunumerique.fr ou au prestations de qualité au prix du marché. Les coordonnées des professionnets agréés sont Il s'engage à me guider et à me proposer des 0970 818 818.



Existe-t-il des aides?

à la télé tout numérique, l'État a prévu : Afin de permettre à tous d'accéder

- des aides financières pour l'achat, l'adaptation ou l'installation d'une réception numérique dans ma residence principale.
- une assistance technique pour la mise cherche et la mémorisation des chaines. Cette aide gratuite à domicile est réservée aux personnes de plus de 70 ans ou souffrant d'un handicap > 80%. en service de mon poste principal et/ou la re-

Pour plus d'informations sur ces aides,

www.tousaunumerique.fr ou ie 0970 818 818 Je contacte

Je sais maintenant l'essentiel!

- Quand? Ma région passe à la télé tout numé rique le 19 octobre 2010.
- Que dols-je faire ? Avant le passage, j'équipe tous mes postes reliés à une antenne râteau Après le passage, je recherche et je mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur d'un mode de réception numérique.

tous mes postes reliés à une antenne râteau.

A la rentrée, je recevrai dans ma bolte aux lettres un guide complet à lire et à conserver précieusement.

www.tousaunumerique.fr Plus d'informations sur

970 818 818 ou en appelant le

dutiand as served as 8 h à 21h



Publis par France Field Numerica.

Fuzza Tab Numerica est un Couperment d'Indont Public cine par reminence adominant le sementent 1985 nordies se classification automatéra à la modernation de la Mill. Catalin de Anné France III de Barris (M. L. M. Catalin de Anné France II la selection de Anné France II la selection de Anné France III de Barris (M. M. Ingeliage de la Mille Sout numerica).

nert (N la publication de ce déplant, la 4 juin 2010 Données valobies su mo CENTRAFOR 1991

10

Qu'est-ce que c'est?

ou un autre mode de diffusion numérique c'est l'arrêt de la diffusion des 6 chaînes analogiques reçues par l'antenne râteau et son remplacement définitif par la TNT satellite, cable, ADSL ou fibre optique). Le passage à la télé tout numérique, (Télévision Numérique Terrestre)

Quand?



c'est le 19 octobre 2010. Dans la région Centre,

- · Jusqu'au 19 octobre 2010, allumage progressif de nouveaux émetteurs TNT pour compléter et amélioner la couverture TNT de ma région.
- . Dans la nuit du 18 au 19 octobre, tous les émetteurs (analogiques et numériques) seront éteints. La réception de la télévision par l'antenne rateau sera temporarrement, interrompue.
- · Le 19 octobre, seuis les émetteurs numériques seront progressivement rallumés. Certaines chaines changeront de canal.



A QUOI CA SERT?

des fréquences qui seront utilisées pour créer de arrelt de la diffusion analogopue libère

Suis-je concerné(e)?

Oui, si je recois la télé par une antenne rateau ou une antenne intérioure sur un de mes postes. Non, si je reçois la tèlé par ADSL, le câble ou le satellite* et si aucun de mes postes n'est relié à une antenne râteau

*La diffusion des 6 d'aires analogoues mouse par le sabellite AE3 s'amblers le 20 novembre 2013

Que dois-je faire?

Je recois les 6 chaînes analogiques ou

- à l'antenne râteau ou intérieure d'un mode de avant le passage, je vois défiler un bandeau d'information, J'équipe alors chacun de mes postes reliés réception numérique.
- après le passage, je recherche et mémorise les nouveaux canaux des chaînes sur tous ces postes



mais, après le passage, je recherche et mémorise le recois déjà la TNT par une antenne râteau ou une antenne intérieure je suis déjà équipé(e) les nouveaux canaux des chaînes sur tous les postes reliés à mon antenne râteau.

J'HABITE UN IMMEUBLE

nouveaux canaux des chaines de la TNT après le passage que l'installation de mon immeuble pourre recevoir les Je vérifie auprès de mon syndic



Comment m'équiper?



AVEC UNE ANTENNE RÂTEAU (ou intérioure)

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

un adaptateur TNT externe branché sur la prise Péritel de la télé actuelle ou une télé avec TNT intégrée Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abonnement



AVEC UNE PARABOLE

Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec :

In satellite Astra + un adaptateur Intern une parabole orientée vern

le safellite AB3 + un adaptateur · une parabole orientée vers

Je peux recevoir plus de chaînes avec : un abdringment (CTATES)



AVEC UNE BOX ADSL, LE CÂBLE OU LA FIBRE OPTIQUE Je peux recevoir les chaînes gratuites de la TNT avec un abonnement :









DARTY BOX

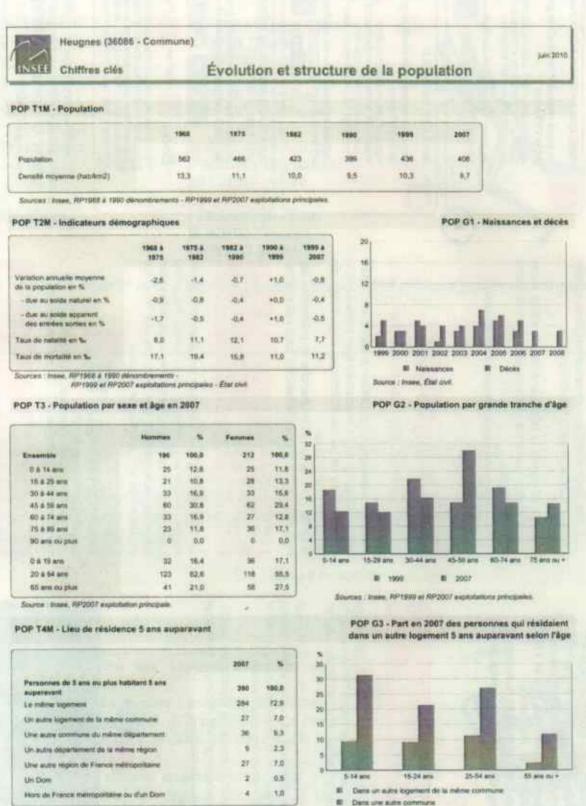


raccords au cable, les chaines gratuites de la TMT INT ou une tille INT integrêe. Je verifie auprès de mon syndic ou de mon opérateur. pervent ofre accessibles avec un adaptateur Si mon immerible ou mon lotissement est

une zone couverte ou non par la TNT: www.tousaunumerique.fr Je vérifie au préalable si l'habite

Vous avez été recensés en 2008, voici quelques résultats :





1/17

Source: Index. RP2007 exploitation principale.

http://www.statistiques-locales.insee fr

Source : Inswe. RP2007 exploitation principale

RF : Recensement de la population

C insec

LES VIEUX TRACTEURS



Dimanche 23 mai 2010
Passage des « Vieux Tracteurs » sur la
Commune de HEUGNES





- * L'Amicale des Vieux Tracteurs * avec notamment Mr Daniel JUBERT de Villegouin et Mr Christophe GRIMAUD de Heugnes nous prête généreusement un tracteur pour conduire un char lors de notre Cavalcade du 15 Août. A ce propos, tous nos remerciements également :
 - Aux Jardins du Nahon de Heugnes
 - A Mr Michel DENISOT de Heugnes
 - A L'Amicale des Vieux Tracteurs de Villegouin
 - Et au Garage de Crotz de Géhée

qui nous prêtent un tracteur et à leurs fidèles conducteurs Jacky BAUCHET, Jean-Claude BONNEAU, Eric GODARD, Michel GOILIER, Christophe GRIMAUD, Jean-Paul LAMBERT.

Le 14 août, « Les Vieux Tracteurs » animeront une « Journée Batteuse » à Montbel commune de Pellevoisin. C'est donc avec reconnaissance que nous rendons un hommage à tous les passionnés du savoir-faire à l'ancienne. Ils participent à la richesse de notre campagne. Ils entretiennent la parole, le geste et la mémoire de nos grands-parents et de leur « bon vieux temps ».



LES FESTIVITES DES 14 ET 15 AOUT 2010





Conjointement organisées par le Comité des Fêtes et la Commune, les festivités débuteront le 14 août par le 17ème Grand Prix Christian FENIOUX.

Cette année, l'épreuve est devenue la 5ème manche (sur 7) de la Coupe de France LOOK des Clubs.

30 équipes de 6 coureurs seront au départ : 23 équipes de D.N.1, 5 équipes D.N.espoirs et 2 D.N.2.

Actuellement après CHAMBORD-VAILLY, disputée le 11 juillet, ce sont les VENDEE. U qui occupent la tête du classement devant le V.C. LA POMME MARSEILLE, SOJASUN, NOGENT-SUR-OISE, LE CREUSOT...

La première équipe du Centre est BLOIS CAC qui pointe en 8ème position.

Organisée par la Fédération Française de Cyclisme (F.F.C.) avec la collaboration du Rassemblement des Organisateurs de Courses Cyclistes (R.O.C.C.) et le soutien de LOOK, dynamique société d'équipements, cette 5ème édition de la Coupe de France va couronner encore une belle équipe après le C.C. Nogent-sur-Oise (2006), le V.C. la Pomme Marseille (2007) le CR4C Roanne (2008) et le C.C. Etupes le Doubs (2009).

Qui l'emportera cette année ?

Une partie de la réponse sera donnée le 14 août vers 17 heures, avant la grande finale en Champagne-Ardennes les 4 et 5 septembre.

Organiser une telle épreuve, qui nous est également confiée l'an prochain, nous a amené à apporter quelques modifications :

- Parcours plus long: 168 km soit 8 tours de circuit au lieu de 147 km pour 7 tours.
- Modification de la ligne d'arrivée placée 50 mètres plus haut avec arrivée toute droite, route de Palluau, face à la cure. Le circuit tournant désormais à gauche à la Fosse Blanche.
- Départ avancé à 13h au lieu de 14h15 de façon à avoir une arrivée autour de 17h, 17h15.
- Organisation de parkings coureurs au petit stade et au grand stade pour les coureurs Coupe de France et le terrain de la Pinardière pour les coureurs de l'épreuve du TRIANGLE SUD.

En ce qui concerne la circulation et le stationnement, plusieurs mesures vont être mises en place :

- dès le 13 août, afin de pouvoir installer la ligne d'arrivée et les podiums, la route allant de l'Eglise aux Doucets sera fermée dans les 2 sens (sauf riverains et secours). La circulation se fera par la Fosse Blanche.
- Le 14 août, à partir de 10h, le stationnement sera interdit rue de la Forge, route d'Ecueillé entre la Mairie et les Pompiers, rue de la Gare jusqu'au passage à niveaux, route de Palluau et Place Saint-Martin.
 LE STATIONNEMENT EST LIMITE MAIS AUTORISE POUR LES COMMERCES.
- Le 14 août, à partir de 12 h 30, toute circulation autre que les véhicules de course et les véhicules autorisés sera interdite sur ces portions.

Des signaleurs officiels seront en place dès 10h :

- Face à l'Auberge
- Au carrefour Place Saint-Martin
- Face aux anciens Ets Sellier
- A la caserne des pompiers et en haut de la rue de la Forge.
- Route de Palluau à la hauteur du carrefour de la Fosse Blanche
- Aux Doucets et à l'Eglise
- Et sur la ligne d'arrivée

Vers midi, une trentaine de signaleurs seront également en place sur le circuit.

Le bon déroulement de la manifestation dépend des moyens de sécurité mis en place et de leur respect. Pour cette épreuve nous avons un renfort de personnes habituées à l'organisation de courses venant de différents Clubs : Châtillon, Valençay, Martizay, Issoudun.

Je tiens à les remercier de leur précieuse collaboration.

Argenton-sur-Creuse, organisateur du TRIANGLE SUD, épreuve répartie sur 7 jours de course, nous donne également un sérieux coup de main. Une centaine de coureurs prendra le départ quelques minutes après le peloton de la COUPE LOOK pour en découdre sur 4 tours de 21 km soit 84 km.

Au total plus de 300 coureurs sur 2 courses sillonneront nos routes durant le 14 août après-midi.

Le 10^{ème} PARIS-CORREZE, course cycliste professionnelle par étapes, dirigé par LAURENT FIGNON ex vainqueur du Tour de France passera à Heugnes lors de la première étape CONTRES (41) SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) le mercredi 4 août vers 12 h 30. La course traversera la commune et le bourg venant de Luçay-le-Mâle et repartant vers Pellevoisin.

Le stationnement sera interdit route de la Gare et route de Pellevoisin sur les 2 côtés le temps du passage.

DARC ET LES BALADES AU PAYS: Un groupe et une fanfare festive à HEUGNES



LA MARMAILLE: Voici »LA » grande nouveauté de DARC au pays 2010! La fanfare drôle et atypique de La Marmaille accompagnera, cette année, chaque soirée de concert, du 11 au 18 août. L'idée ? Prolonger l'esprit festif, dans les huit villages qui recevront le festival. La fanfare se produira ainsi avant et après chaque spectacle. Pour le plus grand bonheur des festivaliers. Cette formation de cuivres revisite en effet des pépites de la chanson. Que ce soit du jazz actuel, du ska, du rock ou de la musique des Balkans...Rien ne les arrête. Un joyeux moment de musique à danser ou à écouter!



LE PIED DE LA POMPE : Un duo bien dans ses baskets

Le Pied de la pompe, voilà le nom de l'étonnant duo que forment Gérôme Briard et Erwann Cornec. Formés à l'école de la rue et des troquets, ces deux compères cultivent le goût de la chanson populaire. Multi-instrumentistes, ils jonglent entre le chant, la guitare, l'harmonica et les percussions, pour Gérôme et la basse, le clavier et les chœurs, pour Erwann. Autant dire que ces deux copains n'aiment pas avoir les pieds dans la même pompe! Leur rock festif tient la cadence. La bonne humeur de leurs textes est contagieuse.

Après avoir fait leurs classes sur les routes de Bretagne, le duo a élargit son champ d'expérimentation et sillonne désormais la France de la côte Atlantique à la Champagne...en passant par la campagne du Berry. Car ce qu'ils aiment avant tout, c'est le contact avec le public et les rencontres insolites. Cet hiver, le duo s'est replongé en studio pour mitonner de nouvelles historiettes. Des surprises à découvrir dans les bacs dès le 16 août!

HEUGNES 15 AOUT 2010 66^{ème} CAVALCADE DE JOUR ET DE NUIT

SES 5 CHARS

L'Ananas

La Musique

La Chasse à courre

La Reine

La Guinguette

Entrée Gratuite

SES MUSIQUES

Les Majorettes de Lucay-Le-Mâle

Les Sapeurs Pompiers de Neuvy-St-Sépulcre

La Marmaille

Trompes de chasse (sous toute réserve)

L'Union Musicale de Pellevoisin

Avec la participation de DARC au PAYS
18h30, le Festival DARC décentralise et nous offre cette année le groupe
« LE PIED DE LA POMPE ».

Le groupe « LA MARMAILLE » qui se produira dans l'après-midi au cours du défilé est mis à disposition par le festival DARC.

FETE FORAINE

Dîner à l'Auberge

22 h 30 : Sortie Nocturne des chars

23 h 00 : Feu d'artifice dans la Vallée du Nahon



14 Août 2010 - 13 h 00

17^{ème} Grand Prix Cycliste Christian Fenioux 5^{ème} manche de la Coupe de France LOOK des Clubs 2010



BAL GRATUIT les 14 et 15 AOUT 2010

Amicale des Parents d'Elèves du RPI Heugnes-Pellevoisin

Ateliers de théâtre pour enfants et adolescents (5 à 18 ans)

(Animé par Mme Fanny BEUNZA)

Suite au désir des enfants de poursuivre l'activité théâtre et afin d'accueillir de nouveaux apprentis acteurs, les ateliers théâtre continuent !

Les cours pour les enfants à partir de 5 ans (selon la maturité de l'enfant) auront lieu le vendredi de 18h00 à 19h45 au foyer rural de Pellevoisin.

Le début des cours est fixé au vendredi 10 septembre 2010.

La représentation de fin d'année est fixée au samedi 28 mai 2011 au foyer rural de Pellevoisin. Les horaires seront précisés ultérieurement.

Il est également prévu que les enfants participent, comme l'année dernière, aux Rencontres théâtrales de Châteauroux, à la salle Gaston Coûté (mi-juin 2011)

Fin des cours le 17 juin 2011.

Les 2 premiers cours sont gratuits, n'hésitez pas à venir découvrir, regarder, tester...!

FICHE D'INSCRIPTION pour l'année 2010/2011 :

Nom d	e famille :	Préne	Prénom				
Respon	nsable du ou des enfants :						
Prénor	m(s) et âge(s) du ou des enfants	a					
Adress	se postale :						
Téléph	none:Fax		Mobile ;				
e-mail	:						
TARI	llement se fait à partir du 3 ^{ème} co F: 120 € par enfant. Vous ave stre, ou de signer 3 chèques qui	z la possibilité de paye		, au cours du premier			
Je règ	le en : (cocher la case de votre	choix)					
0	Une seule fois: 120€ x	enfant(s) =	€				
0	Une seule fois : 120€ x En 8 chèques de 15 € x	enfant(s) =	€				
		i l'ordre de : APF du PI		oisin			

Établir les chèques à l'ordre de : APE du RPI Heugnes-Pellevoisin.

Merci de <u>dater tous les chèques du jour de leur signature</u>, et de noter au dos les dates de retrait.

Possibilité de régler avec les bons loisirs MSA, CAF, veuillez nous contacter.

Pour tout renseignement et inscriptions, merci de téléphoner à : Mme Fanny BEUNZA au 02 54 39 09 33 ou à Mme Véronique LOTTAZ au 02 54 39 00 09.

A la rentrée, merci de vous présenter <u>au foyer rural de Pellevoisin</u> le vendredi 10 septembre 2010 à 18h00.

Fanny BEUNZA vous accueillera. De façon générale, merci de vous présenter aux heures des cours.